

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 43 de la loi du 25 mai 2011 relative à la chasse, il est porté à la connaissance du public que le compte de l'année 2022 / 23 du Syndicat de Chasse du lot 579 peut être consulté pendant 15 jours du 25 avril au 09 mai 2023 auprès du secrétaire-trésorier sur rendez-vous, par téléphone ou par mail.

ou au « Biergercenter » de la commune de Mondercange pendant les heures d'ouverture des bureaux de 07.30 à 11.30 heures ou de 13.00 à 16.00 heures.

Tous les propriétaires des terrains chassables sont tenus de compléter leurs données via la plateforme <<myguichet>> ou de communiquer leurs données bancaires au secrétaire-trésorier.

Adresse mail : witrymar@pt.lu

Secrétaire-trésorier : Marc Witry, Tél : 661 568612

Le 24.04 2023

Pour le collège des syndics,

Le secrétaire-trésorier
Witry Marc